

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2026

La Direction des Transports de la Wilaya de BEJAIA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant : « **réalisation d'une station urbaine au niveau du site 3200 AADL- PÔLE URBAIN CHEIKH EL MOKRANI (IGHZER OUZARIF) commune de OUED GHIR - (W.BEJAIA) en TCE y compris VRD** »

Le présent appel d'offres est exclusivement destiné aux soumissionnaires de droit algérien, titulaires d'un certificat de qualification et de classifications professionnelles, Catégorie Trois (III) ou plus, en cours de validité, dans le domaine des Travaux de Bâtiments (activité principale).

Les soumissionnaires doivent, en outre, justifier d'une attestation de bonne exécution durant les Dix 10 dernières années y compris l'année en cours, portant le montant (égale ou supérieur à quarante millions de dinars algériens (**40 000 000,00 DA/TTC**)) accompagné par un procès verbale de réception définitive datée et délivrée par un maître d'ouvrage public.

Cette condition est exigée et constitue un critère d'élimination.

En outre, les soumissionnaires doivent justifier d'un chiffre d'affaires cumulé, réalisé au titre des trois (03) dernières années, d'un montant minimum de vingt-cinq millions de dinars algériens (**25 000 000,00 DA**), attesté par le formulaire C20 dûment établi et délivré par les services des impôts compétents.

Et ayant retiré le présent cahier des charges auprès de la Direction des transports de la wilaya de Bejaïa.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer gratuitement le cahier des charges (dossier de candidature, offre technique et financière) auprès de la Direction des Transports de la Wilaya de Bejaïa, sise **rue des Frères Tablet – 04 Chemins – 06000 Bejaïa**.

CONTENU DU DOSSIER DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES

A/ DOSSIER DE CANDIDATURE

- 1) Déclaration à souscrire remplie et signée (selon modèle ci-joint)
- 2) Déclaration de probité remplie et signée (selon modèle ci-joint).
- 3) Certificat de qualification et de classification catégorie Trois (III) et plus en cours de validité, dans le domaine de travaux Bâtiment comme activité principale « condition d'éligibilité »
- 4) Références professionnelles justifiées par une attestation de bonne exécution durant les dix 10 dernières années y compris l'année en cours, portant le montant (égale ou supérieur à (40 000 000,00 DA /TTC) et la date de réception définitive accompagné par un procès verbale de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public.
- 5) Statuts de la société, s'il Ya lieu (SNC – SARL – EURL et SPA).
- 6) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 7) Numéro d'identification fiscal (NIF).
- 8) Registre de commerce électronique
- 9) Une copie originale de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire (personne physique) gérant ou D.G (personne morale) de moins de trois mois.
- 10) Liste des moyens matériels justifiés par un rapport d'expertise établi par un expert en risque industriel et ou automobile agréé datant de moins d'une (01) année à la date d'ouverture des plis et en plus par les cartes grises et police d'assurance pour le matériel roulant.
- 11) Liste des moyens humains justifiés par les attestations de travail, attestation d'affiliation CNAS) pour la main d'œuvre qualifié en plus par les diplômes pour l'encadrement technique.
- 12) Planning d'exécution des travaux et délai global de réalisation.
- 13) Bilans financiers des 03 dernières années certifiés, selon le cas, par un commissaire aux comptes ou par les services des impôts et les références bancaires.

B/ OFFRE TECHNIQUE :

- 1) La déclaration à souscrire remplie et signée (selon modèle ci-joint)
- 2) Cahier des charges (instruction aux soumissionnaires) portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».
- 3) Mémoire technique justificatifs des moyens humains et moyens matériels à mettre à la disposition du projet (Document joint au cahier des charges de l'offre technique).
- 4) Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires

C/ OFFRE FINANCIERE :

- 1) La lettre de soumission remplie et signée (selon modèle ci-joint)
- 2) Le cahier des prescriptions spéciales signées.
- 3) Le bordereau des prix unitaires remplie et signée (selon modèle ci-joint)
- 4) Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée (selon modèle ci-joint)

Le soumissionnaire doit examiner attentivement l'ensemble des documents de l'appel d'offre et se conformer strictement à leurs exigences. Tout manquement ou information incomplète peut entraîner le rejet de son offre.

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt (20) jours** à compter de la publication de l'avis d'appel d'offres au BOMOP et/ou dans la presse écrite et électronique agréée.

Les offres doivent être déposées auprès de la Direction des Transports de la Wilaya de Bejaïa, sise rue des Frères Tabet – 04 Chemins – 06000 Bejaïa à l'expiration des délais de préparation des offres soit le :avant **12 heures. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 14 heures.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant, à la même heure.

Le maître de l'ouvrage a toute l'attitude pour prolonger le délais de remise des offres en modifiant le dossier d'appel d'offre sous réserve des dispositions de l'article 07 , dans ce cas tous les droits et toutes les obligations du maître de l'ouvrage et des soumissionnaires auparavant liés au délais initial seront liés au nouveau délais..

Les offres demeurent valides pour une période égale à la durée de préparation augmentée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date d'ouverture des plis,

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous trois (03) enveloppes séparées (Dossier de candidature + Offre technique + Offre financière), cachetées et introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES**

N° 02/2026

**« réalisation d'une station urbaine au niveau du site 3200 AADL- pôle urbain CHEIKH EL MOKRANI
(IGHZER OUZARIF) commune de OUED GHIR - (W.BEJAIA) en TCE y compris VRD »**

« A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

- Les enveloppes intérieures (Dossier de candidature + Offre technique + Offre financière) porteront le nom du soumissionnaire, ainsi que la mention: « Dossier de candidature », « Offre technique » et « Offre financière ».
- ✓ Le soumissionnaire est tenu de parapher, signé et cacheté la déclaration à souscrire, déclaration de probité, ainsi que les deux dernières pages.
- ✓ L'offre ne contiendra aucune mention interligne, rature ou surcharge sauf ce qui est nécessaire pour corriger les erreurs du soumissionnaire, auxquels cas ces corrections seront paraphés par le ou les signataires de l'offre.
- ✓ Aucune offre ne peut être modifiée après l'ouverture des plis.
- ✓ Aucune offre ne peut être retirée entre la date de dépôt et l'expiration de sa période de validité.
- ✓ L'appel d'offre sert d'invitation aux soumissionnaires qui souhaiteraient y assister.

OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

L'ouverture des plis, publique, se déroulera en trois phases (dossier de candidature, offre technique et financière) en présence des soumissionnaires concernés, au siège de la Direction des Transports de la Wilaya de Bejaïa, rue des Frères Tabet – 04 Chemins – Bejaïa.

EVALUATION DES OFFRES

- **EVALUATION DE L'OFFRE TECHNIQUE :**

- Noté sur 60 points max (voir articles 22 ,23 et 24 du cahier des charges offre technique)

EVALUATION DES OFFRES FINANCIERES (article 25 du cahier des charges offre technique) :

NB : En cas d'égalité dans la note globale, le soumissionnaire ayant obtenue la note technique la plus élevée sera retenu pour l'attribution du projet.

- Le maître de l'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire pré qualifié, et ayant l'offre financière la moins disant.
- Toutefois, si l'offre la moins disante, retenue provisoirement, paraît anormalement basse, le service contractant peut la rejeter par décision motivée, après avoir demandé par écrit les précisions qu'il juge utiles et vérifier les justifications fournies.
- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation ; la déclaration d'infructuosité ou l'annulation de la procédure, dans le cadre d'un appel d'offres peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés compétente dans les Dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché ,dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et la presse électronique agréés.
- Le marché ne sera considéré comme attribué définitivement qu'après son approbation par les deux parties contractantes et par les services compétents.

BEJAIA LE

LE RESPONSABLE D'ACTION